

## **Grenelle de l'environnement, un show médiatique pour des résultats en demi-teinte**

Le Grenelle de l'environnement s'est terminé par un show médiatique du président de la République. Au-delà d'un discours grandiloquent qui prend acte de la crise écologique actuelle, quelle est la portée réelle des mesures annoncées ?

Le président de la République a fait part de ses doutes sur les OGM pesticides. Mais le gel annoncé jusqu'au vote d'une prochaine loi n'aura, de fait, aucune conséquence pratique, puisque les agriculteurs ne sèment pas pendant l'hiver. En outre rien n'est avancé sur le contenu de la future loi. Les déclarations officielles laissent même entendre que ce serait une loi permettant la cohabitation en plein champ entre les cultures OGM et non OGM, alors qu'un consensus scientifique existe pour indiquer que celle-ci est impossible. Enfin, alors même que le président de la République donne, de fait, raison aux faucheurs volontaires, ceux-ci sont toujours poursuivis par la justice. L'amnistie pour les faucheurs volontaires est une nécessité démocratique.

Si l'objectif de réduction de 50 % de l'utilisation des pesticides est positif, l'absence d'échéance précise risque de vider cette mesure de son contenu. Pire, cette réduction se fera « sous réserve de la mise au point de méthodes alternatives » visant à maintenir la compétitivité des gros agriculteurs. Au lieu de rompre avec le modèle de l'agriculture productiviste et d'engager progressivement une reconversion des modes de production agricole, la logique actuelle, néfaste pour l'écologie, la santé publique et pour un grand nombre de paysans, est préservée.

Une fiscalité écologique est annoncée. Mais elle devrait se faire à prélèvement constant. Cette dernière annonce est particulièrement inquiétante car elle préfigure déjà, sans le dire, une nouvelle modification de notre système fiscal avec une réduction de la « fiscalité sur le travail », c'est-à-dire une réduction du financement de la protection sociale. En clair, comme le gouvernement refuse de mettre à contribution les profits des entreprises pour financer la taxe carbone, le risque est d'échanger plus de fiscalité écologique contre moins de financement par les entreprises de la protection sociale.

L'annonce du lancement de nouvelles infrastructures ferroviaires est positive, en espérant qu'elle ne s'accompagne pas, comme c'est le cas aujourd'hui, d'une remise en cause des dessertes locales. Le gel de la construction des autoroutes risque de n'être qu'en trompe l'oeil puisqu'il s'accompagne d'une autorisation en cas « d'intérêt local ». L'annonce de nouvelles normes dans le bâtiment et d'un ambitieux programme de réhabilitation de logements anciens laisse de côté la question, pourtant cruciale, du financement. De nombreuses questions n'ont pas été abordées ou exclues du débat comme celles du nucléaire et de la reconversion des industries polluantes et dangereuses pour leurs salariés. L'exigence démocratique devra donc s'exprimer au-delà de ce Grenelle. Dans ce cadre, les salariés, en particulier ceux des industries polluantes, devront être entendus.

Au-delà de l'efficacité de telle ou telle mesure, une interrogation demeure. La destruction de l'environnement a été considérablement aggravée par les politiques néolibérales qui, depuis trente ans, ont systématiquement détruit les bornes à l'activité du capital : libre circulation des capitaux et libre-échange généralisé font mauvais ménage avec la protection de l'environnement. Comment peut-on lutter contre la crise écologique actuelle sans remettre en cause les politiques néolibérales qui la nourrissent ? Il faudra plus qu'un Grenelle pour que la réponse à cette question voie le jour.

le 26 octobre 2007